

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES CHENAUX

AVIS DE VENTE
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT
DES IMPÔTS FONCIERS

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté des Chenaux, corporation constituée en vertu de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. O-9), ayant son siège social au 630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes, province de Québec, G0X 3K0, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de la MRC des Chenaux (630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes), le **JEUDI onzième** jour du mois de **JUIN** deux mille vingt-six (**11 juin 2026**), à partir de **DIX HEURES (10 h)**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu. Le prix d'acquisition de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, chèque visé ou mandat.

Numéro du rôle	Numéro(s) de lot(s)	Total des taxes
Nom du (des) propriétaire(s)		(sans les frais)

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

9152-77-3523	5 914 231	315,72 \$
GARCEAU, Gérald		

Un immeuble situé dans la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATORZE MILLE DEUX CENT TRENTE

